

**Commune D'ORVAULT****DEPARTEMENT**

Loire-Atlantique

**ARRONDISSEMENT**

NANTES

**CANTON**

SAINT-HERBLAIN II

## EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS

## CONSEIL MUNICIPAL

16 décembre 2019

L'an deux mil deux mille dix-neuf, le seize décembre, le Conseil municipal de la Commune d'ORVAULT s'est réuni en session ordinaire, au lieu habituel de ses séances, après convocation légale en date du six décembre deux mille dix-neuf, sous la présidence de Joseph PARPAILLON, Maire.

**Etaient présents** : Mme Monique MAISONNEUVE, Mme Catherine HEUZEY, Mme Aliette BERTHELOT, M. Sébastien ARROUËT, Mme Chantal LE Ménélec, M. Bernard BRÉHERET, Mme Christel GAUTIER, M. Elie BRISSON, M. Gilles BERRÉE, M. Aurélien BRUNETIERE, M. Patrick BRIATTRE, Mme Catherine ADAM, M. André NYAMSI, Mme Christine HERVY, Mme Angélique M'BEMBA, Mme Florence CORMERAIS, M. Gérard PIERRE, M. François-Xavier PRIOU, M. Louis RAMIN, M. Erwan HUCHET, Mme Armelle CHABIRAND, M. Jean-Sébastien GUITTON, Mme Maryse PIVAUT, M. Christophe ANGOMARD, Mme Brigitte RAIMBAULT, M. Lionel AUDION

**Absents ayant donné pouvoir** :

M. Christian ARDOUIN	donne procuration à	Monsieur le Maire
M. Dominique FOLLUT	donne procuration à	M. Aurélien BRUNETIERE
Mme Marie-Françoise BRISAC	donne procuration à	M. Patrick BRIATTRE
Mme Morgane FONTAINE	donne procuration à	M. Sébastien ARROUËT
Mme Nadia HOUDOUX	donne procuration à	Mme Monique MAISONNEUVE
M. Hugo OILLIC	donne procuration à	M. Elie BRISSON
Mme Béatrice DELABRIÈRE	donne procuration à	Mme Chantal LE Ménélec

**Absent excusé** :

M. Pierre GADÉ

Il a été procédé, conformément à l'article L. 2121-15 du code général des collectivités territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris dans le sein du Conseil : Monsieur Patrick BRIATTRE ayant obtenu la majorité des suffrages a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.

## 28. Informations au Conseil Municipal sur les décisions prises par le Maire dans le cadre de ses compétences qui lui ont été déléguées par la Conseil municipal

### **Monsieur Le Maire rapporte :**

Dans le cadre de la délégation que le Conseil municipal a attribué le 4 avril 2014 à Monsieur le Maire, conformément aux dispositions de l'article L.2122-23 du Code général des collectivités territoriales, le Conseil municipal est informé des décisions suivantes :

### **I. MARCHES PUBLICS**

N°	OBJET	Titulaire	Notification	Montant en € TTC (ou mini/maxi par an)	Procédure
140701	Location de bâtiments modulaires à l'école élémentaire Emile GIBIER AVENANT N°5	LOXAM MODULE (56850)	18/09/2019	20119,54 € TTC	MAPA
180135	Impression, façonnage et livraison magazine municipal AVENANT n°1	VAL PG (44860)	04/10/2019	Mini annuel : 9 000 € HT Maxi annuel : 35 000 € HT	MAPA / accord-cadre à bon de commande
19029	Inventaire patrimoine arboré - plan de gestion des parcelles municipales	OFFICE NATIONAL DE FORETS (35706)	23/10/2019	57 672,00 € HT	MAPA
19029	Réalisation d'un groupe scolaire neuf et maternelle élémentaire - restauration certifié HQE AVENANT N°3 au lot N°2a - terrassement VRD	CHARIER (44344)	13/11/2019	46 408,00 € HT	AOO
171401	Assistance à maîtrise d'ouvrage opération immobilière et piscine AVENANT n°1	CAP URBAIN (44100) (78210) SWITCH (73100)	26/11/2019	17 950,00 € HT	AOO

### **II. BAIL RURAL A FERME**

Parcelles Surfaces	Bénéficiaire	Caractéristiques du bien	Durée	Loyer
B n°s 649 -662	M. Daniel ROBERT co-gérant du GAEC des TAILLIS	Terres agricoles en secteur Ad	9 ans à partir du 01/01/2020	97 €/ha/an soit 111,07 €/an révisable en fonction de la variation de l'indice fermages

### **INFORMATION**

Sur proposition de Monsieur le Maire, le Conseil municipal :

- **PREND ACTE** des informations au Conseil municipal sur les décisions prises par le Maire dans le cadre de ses compétences qui lui ont été déléguées par le Conseil municipal

Rendu exécutoire  
Par publication le : 17 DEC. 2019

Extrait certifié conforme  
Orvault, le 17 décembre 2019

**Pour le Maire  
Le Directeur général**



**Jean-François MAISONNEUVE**

